



1-877-ÇA ROULE!

Comme chaque année, le comité ZIP lance sa campagne s'information sur la fraie du capelan, espèce clé de l'écosystème du nord du golfe du Saint-Laurent et maillon important dans l'écosystème des océans. Espèce dite fourragère, elle sert de proie à de nombreuses espèces de poissons, oiseaux et mammifères marins.



Pendant la saison de reproduction de la mi-avril à la mi-juillet selon le secteur, le capelan « roule » sur les plages. Au début de la fraie, deux bancs distincts se forment, l'un composé des mâles qui arrivent en premier et l'autre un peu en retrait composé des fe-

melles. Lorsque les 2 bancs se rencontrent, les mâles pressent les côtés des femelles pour faire sortir les œufs qui seront déposés dans le substrat, en général du sable. Les œufs se fixent dans le sable grâce à une substance adhésive qui les mets à l'abri des marées et des prédateurs. Après la fraie nombreux sont les capelans morts retrouvés sur les plages en raison de l'épuisement qu'ont entraîné la reproduction répétée et les blessures.

Malgré son importance écologique, peu de recherches approfondies ont été menés sur cette espèce et c'est pourquoi le ROC (réseau d'observateurs du Capelan) a été mis en place en 2003 par le Ministère des Pêches et Océans (MPO). En plus du manque de connaissance, l'artificialisation du littoral et l'érosion des berges détruisent l'habitat de l'espèce, limitant ainsi sa reproduction. Le suivi de cette populations est donc primordial

afin de mieux connaître les frayères et les habitudes de fraie du capelan.

Chaque année, les citoyens sont donc invités à rapporter leurs observations de la fraie du Capelan. Le MPO, compile les données recueillies par les bénévoles qui font part de leurs observations, au **1-877-227-6853** (ça roule) ou par courriel au roc-con@dfo-mpo.gc.ca. Le Comité ZIP CNG se fera également un plaisir de récolter vos données **(418)-968-8798**.

Les informations à fournir sont:

- Vos coordonnées
- Lieu de fraie
- Date et heure de la fraie
- Intensité de la fraie
- Condition météo.

Gardez l'œil ouvert, le capelan pourrait rouler sous peu!

Assemblée Générale Annuelle 2012 — Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (ZIP CNG) a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale annuelle le **10 mai 2012, à 19h**, à la salle bricolage du Centre socio-récréatif de Sept-Îles. Pour avoir droit de vote et être éligible au Conseil d'administration, il faut, au préalable, avoir payé sa cotisation au Comité ZIP CNG, soit 10\$ pour les membres individuels et 25\$ pour les membres corporatifs. Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion, un formulaire de renouvellement sera disponible à l'entrée de la salle, avant le début de l'assemblée. Nous comptons sur votre présence!!

Dates à retenir:

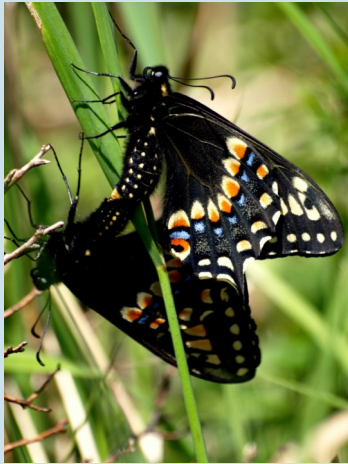
10 mai: Assemblée générale annuelle du Comité ZIP

22 mai: Journée mondiale de la biodiversité

Phénix de l'environnement 2012—Le Comité ZIP est finaliste aux Phénix de l'environnement 2012 dans la catégorie protection et mise en valeur des écosystèmes pour son projet du Cap Ferré. En attendant les résultats du 24 mai prochain, n'hésitez pas à voter pour nous pour le Coup de Coeur du public! <http://www.mddep.gouv.qc.ca/Phenix/concours-coup-coeur/index.htm#fragment-4>

Capsule: la biodiversité

Le 22 mai sera célébrée la journée mondiale de la biodiversité. Tout le monde en a déjà entendu parler mais peu sont en mesure de définir ce qu'est réellement la biodiversité ni pourquoi il est si important de la préserver. Petit tour d'horizon donc, de ce concept incontournable de l'écologie de la conservation.



La plupart des gens définissent la biodiversité par le nombre d'espèces que compose chaque groupe taxinomique. Cette définition, loin d'être fausse, n'est, en revanche, pas complète. En effet, par définition, la biodiversité désigne la variété du monde vivant qui peut être mesurée à plusieurs échelles, des gènes à l'écosystème en passant par les espèces.

- La diversité génétique représente la variabilité génétique au sein d'une même espèce et au sein d'une même population. Le maintien de la diversité génétique au sein des populations permet de s'assurer de la variété des espèces et de la stabilité des écosystèmes. Avec une grande diversité génétique, il y a plus de chance que certains individus soient en mesure de s'adapter aux conditions changeantes de l'environnement. Les sélec-

tions génétiques artificielles (ex: agriculture) ont tendance à uniformiser les espèces d'un point de vue génétique. Cet affaiblissement de la diversité génétique des populations peut entraîner leur disparition face à un événement environnemental majeur (maladie, parasite).

- La diversité spécifique, telle que mentionnée plus haut est définie par le nombre d'espèces que compose un groupe. C'est une mesure de la biodiversité qui est la plus utilisée, non qu'elle soit plus importante que les autres types, mais c'est la plus facile à mesurer sur le terrain. Le maintien de la diversité des espèces témoigne de la « santé » des écosystèmes et de leur bon fonctionnement. En effet, chaque espèce joue un rôle dans l'environnement car elles sont toutes susceptibles de jouer un rôle clé dans le maintien de la viabilité et de la productivité des écosystèmes.
- La diversité écosystémique fait référence autant à la variété qu'au nombre d'écosystèmes. Le maintien d'habitats de qualité, bien répartis et en quantité suffisante sur un territoire, est une condition essentielle à la conservation des espèces. La création d'aires protégées, représentatives de la diversité biologique des écosystèmes régionaux, est une des manières d'assurer la protection des écosystèmes et par le même fait, des espèces.

Pour conserver la diversité biologique, il faut donc protéger autant la diversité des écosystèmes que la diversité des espèces et la diversité génétique au sein des

espèces. Cette approche implique aussi l'obligation de maintenir les interactions entre les espèces ainsi que celles entre les espèces et leur milieu.

Mais pourquoi préserver la biodiversité?

« Chaque espèce qui disparaît, c'est une de moins pour supporter les autres »

La première raison, que nous partageons tous, est que nous dépendons directement de la biodiversité pour nos besoins vitaux (nourriture, eau, oxygène) et bien plus! En effet, la biodiversité est le moteur des services que nous rendent les écosystèmes (voir Écho du Golfe de Mars 2012) qu'ils soient matériel, économique, touristique, culturel,... Beaucoup d'entre nous ont une certaine à l'oublier ou tout simplement n'en sont pas conscients. À cet argument utilitaire, s'ajoute l'argument éthique et moral, (dans le sens par exemple, où toute espèce a le droit à la vie), qui peut être plus personnelle mais tout aussi pertinent.

À l'heure actuelle, la biodiversité est encore tellement mal connue aujourd'hui, qu'il semble difficile de décider ce qui sera utile ou nécessaire demain. Dans tous les cas, protéger la biodiversité, en tant que bien commun, semble répondre au principe de précaution pour l'intérêt général de tous.

Sources: MRNF, Wikipédia, Site web de la Biodiversité Canadienne.